



CAPN

UNE DÉCISION INACCEPTABLE

concernant la

RÉINTÉGRATION EN VOIE PUBLIQUE

d'un collègue très bien noté et fort de 30 ans d'expérience !

**VOUS AVEZ DEMANDÉ LE
SOUTIEN DE LA DCSP ?
NE QUITTEZ PAS !**

Aujourd'hui en CAPN, un collègue se voit refuser sa réintégration en VP sur une décision arbitraire de la DCSP et contre l'avis du DDSP !

Cher Directeur Départemental de la Sécurité Publique, vous avez défendu le dossier, sachez que la Direction Centrale de la Sécurité Publique va régler ses comptes avec vous ! (PV à l'appui)

**En guise de soutien, faites le minimum
c'est vraiment moins risqué !**